

Pôle communication

Jeudi 22 juillet 2021

COMMUNIQUÉ

DÉLIBÉRATION DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Attribution des secteurs entre les membres et élection de la vice-présidente du 17^e gouvernement

Les membres du gouvernement sont chargés d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration, dans la limite des compétences dévolues à la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement a aujourd'hui procédé à l'attribution des secteurs entre les onze membres du 17^e gouvernement. Il a également élu Isabelle Champmoreau vice-présidente du 17^e gouvernement.

Louis Mapou, président du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler les secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile. Il est également chargé des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences, ainsi que des questions intéressant l'identité et la citoyenneté, et des relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement, est chargée d'animer et de contrôler le secteur de l'enseignement et des questions relatives à l'enseignement supérieur. Elle est notamment chargée des questions relatives à l'égalité des chances et à la santé scolaire. Elle est aussi chargée des sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres et à la lutte contre les violences conjugales. Elle est enfin chargée de la cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler les secteurs du budget et des finances, et de la santé. Il est notamment chargé de la politique sanitaire, du suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo. Il est également chargé de la politique de solidarité.

Adolphe Digoué est chargé d'animer et de contrôler les secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il est notamment chargé des questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique. Il est également chargé des relations avec les provinces.

Gilbert Tyuïenon, porte-parole du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler les secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques, du suivi des affaires minières et du Fonds Nickel. Il est également chargé de la prospective et de la cohérence de l'action publique, ainsi que des relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest est chargé d'animer et de contrôler les secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport et de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il est chargé d'animer les actions en faveur de la solidarité. Il est également chargé de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme. En lien avec le

président du gouvernement, il concourt au suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie. Il est également chargé des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava est chargé d'animer et de contrôler les secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat. Il est également chargé du secteur de la fonction publique. Il assure ainsi la coordination et la mise en œuvre de la modernisation de l'action publique. Il est aussi chargé de la transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que du développement de l'innovation technologique. En lien avec le président du gouvernement, il concourt au suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique.

Thierry Santa est chargé d'animer et de contrôler les secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Il est également chargé de la politique du bien-vieillir et du handicap, ainsi que des questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux est chargé d'animer et de contrôler le secteur des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement et du suivi des grands projets. Il est également chargé des secteurs des assurances, du droit civil, du droit commercial et des questions monétaires. En lien avec le président du gouvernement, il concourt au suivi des questions intéressant la francophonie. Il est aussi chargé des questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès est chargé d'animer et de contrôler les secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer. Il est également chargé de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie et du développement des énergies renouvelables. Il est aussi chargé du dialogue social et du suivi des zones franches.

Joseph Manauté est chargé d'animer et de contrôler le secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique. Il est chargé de la gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail. Il est également chargé du plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, de la politique de l'eau et de la transition alimentaire.

* *
*